

## Situation et comportement des Polonais sous l'occupation allemande

Dès les premiers jours de la guerre, la population polonaise se trouva dans une situation très difficile tant sur le territoire incorporé au IIIe Reich que sur celui du Gouvernement général. La politique de l'occupant allemand visait à éliminer l'élite intellectuelle et dirigeante et la nation polonaise dans le but d'asservir, exploiter au maximum et germaniser le reste de sa population. La terreur était massive et généralisée. La vie quotidienne des Polonais durant la guerre était marquée par les exécutions, les expulsions, les arrestations, les rafles et les déportations dans les camps.

---

La politique de l'occupant allemand visait à éliminer l'élite intellectuelle et dirigeante et la nation polonaise dans le but d'asservir, exploiter au maximum et germaniser le reste de sa population. La terreur était massive et généralisée.

---

Dans les villes, l'alimentation était rationnée – les rations alimentaires délivrées à la population contre des bons d'approvisionnement couvraient à peu près un tiers des besoins journaliers d'un homme. A la campagne, les contingentements étaient de rigueur – il s'agissait de livraisons obligatoires et régulières de certaines quantités de produits agricoles (les agriculteurs qui manquaient à cette obligation étaient passibles de sérieuses répressions, y compris de la peine de mort). La baisse de la valeur réelle de la monnaie et les difficultés pour trouver un emploi furent à l'origine de l'appauvrissement de la plupart des Polonais et des difficultés quotidiennes à s'assurer les denrées de base.

---

Sur les territoires rattachés au Reich, l'enseignement en polonais fut entièrement supprimé, l'usage de la langue polonaise fut également interdit.

---

L'occupant limita également l'accès aux soins de santé. Le taux de natalité baissa de façon dramatique ; les maladies infectieuses se développèrent fortement. De nombreux Polonais furent envoyés dans le IIIe Reich pour les travaux forcés tandis qu'une partie des enfants polonais était germanisée. Durant les années de guerre, les Polonais furent proprement privés d'éducation.

Sur les territoires rattachés au Reich, l'enseignement en polonais fut entièrement supprimé, l'usage de la langue polonaise fut également interdit. Seule une petite partie des enfants et des

adolescents polonais eut accès à l'éducation au niveau élémentaire (en allemand bien sûr). Sur le territoire du Gouvernement général, les écoles secondaires et supérieures furent fermées, seules les écoles élémentaires et certaines écoles professionnelles continuèrent de fonctionner. De nombreuses institutions culturelles, artistiques et scientifiques furent également fermées, et leurs collections, renfermant souvent des pièces uniques, détruites ou pillées. Les institutions économiques et sportives furent elles aussi liquidées, tout comme la majorité des administrations territoriales polonaises.

Les Polonais sous l'occupation allemande n'acceptaient pas l'idée de la perte de l'indépendance de leur Etat. Dès la fin du mois de septembre 1939 la première organisation armée clandestine fut mise sur pied, le Service pour la Victoire de la Pologne (Służba Zwycięstwu Polski, SZP), dont l'objectif était de poursuivre la lutte contre l'agresseur allemand. D'autres organisations furent bientôt créées, elles émanaient en général des milieux politiques, militaires ou d'anciens combattants et se basaient sur leurs structures. En décembre 1939, le SZP fut transformé en Union de la Lutte armée (Związek Walki Zbrojnej, ZWZ) qui devint elle-même l'Armée de l'Intérieur (Armia Krajowa, AK) au début de l'année 1942. C'est elle qui entreprit de fusionner les organisations clandestines, qui, jusque là, agissaient indépendamment les unes des autres. Et elle y parvint. A l'apogée de sa force, l'AK comptait environ 380 000 personnes ; elle était l'armée clandestine la plus nombreuse et la mieux organisée de toute l'Europe occupée, elle possédait même ses propres usines d'armement. A côté de l'AK, on trouvait également les Forces Armées Nationales (Narodowe Siły Zbrojne), les Bataillons Paysans (Bataliony Chłopskie) et la Garde Populaire (Gwardia Ludowa) transformée plus tard en Armée Populaire (Armia Ludowa).

---

A l'apogée de sa force, l'AK comptait environ 380 000 personnes ; elle était l'armée clandestine la plus nombreuse et la mieux organisée de toute l'Europe occupée, elle possédait même ses propres usines d'armement.

---

Les Polonais adoptèrent différentes attitudes durant l'occupation allemande, depuis la lutte armée contre l'occupant jusqu'à la trahison (les indicateurs de la Gestapo, par exemple) en passant par la résistance active (enseignement clandestin, aide aux évadés, etc.) et passive (boycott des décrets allemands, par ex.), la loyauté forcée (ne fut-ce que les cheminots et les paysans) et volontaire (les volontaires pour le travail dans le Reich, par ex.), l'adaptation aux réalités de l'occupation (les membres de l'administration civile, par ex.) et la collaboration (les rédacteurs et les journalistes de la presse en langue polonaise publiée par l'occupant). Soulignons toutefois que les comportements condamnables n'avaient qu'une dimension individuelle.

Les autorités polonaises, tant au pays qu'en exil, rejetaient catégoriquement la possibilité d'une quelconque collaboration avec l'occupant.

---

Les autorités polonaises, tant au pays qu'en exil, rejetaient catégoriquement la possibilité d'une quelconque collaboration avec l'occupant.

---

Une place à part doit être réservée à l'attitude des Polonais face à l'extermination des Juifs pendant la guerre. La Pologne de l'entre-deux-guerres était le lieu de la plus forte concentration de la population juive en Europe. On estime que le 1er septembre 1939, environ 3 470 000 Juifs vivaient en Pologne, ce qui représentait environ 10% de la population totale de l'état polonais. La période de la Deuxième Guerre mondiale, et particulièrement les années 1942-1944, fut celle de l'extermination organisée de la population juive, menée à grande échelle, surtout sur le territoire polonais occupé. Les Polonais furent témoins de la tragédie de la nation juive et eurent, face à cette réalité, des comportements divers : certains portèrent secours aux Juifs au risque de leur propre vie, d'autres les aidèrent en échange d'une rémunération, d'autres encore restèrent indifférents, certains allèrent jusqu'à user du chantage, de la dénonciation voire même du meurtre. Les raisons en étaient l'enrichissement personnel ou la crainte pour sa vie et celle de ses proches. Le jugement à porter sur ces attitudes, tout comme la considération de cette question dans des proportions adéquates, reste jusqu'à aujourd'hui l'une des problématiques qui suscitent le plus de controverses et d'émotions dans le discours historique contemporain sur les relations polono-juives au XXe siècle.

L'aide accordée aux Juifs par les Polonais prit deux formes : organisée, déployée principalement par le Conseil d'Aide aux Juifs « Żegota » (Rada Pomocy Żydom « Żegota »), ou individuelle. Żegota tenta d'organiser l'aide aux Juifs à l'échelle du pays en accord avec les structures clandestines des autorités civiles polonaises. L'organisation leur assurait des moyens matériels, des médicaments et de la nourriture (on créa même des groupes spécialisés chargés de faire passer tout cela dans les ghettos) et procurait des refuges et des faux documents à ceux qui se cachaient. Dans la seule ville de Varsovie, Żegota prit soin d'environ 4 000 personnes, dont plusieurs centaines d'enfants juifs. Certains représentants de l'Eglise catholique procurèrent également de l'aide : des Juifs trouvèrent refuge dans des couvents, d'autres reçurent de faux certificats de baptême.

---

La période de la Deuxième Guerre mondiale, et particulièrement les années 1942-1944, fut celle de l'extermination organisée de la population juive, menée à grande échelle,

---

surtout sur le territoire polonais occupé.

---

La Pologne fut l'un des rares pays de l'Europe occupée où l'aide apportée aux Juifs était officiellement punissable de mort. Etaient punissables non seulement ceux qui les aidaient activement (en leur procurant un abri, en leur apportant ou vendant de la nourriture par exemple) mais également ceux qui avaient connaissance de leur cachette et n'en informaient pas les autorités allemandes. Il n'était pas rare que dans de tels cas, le principe de la responsabilité collective soit appliqué - la mort attendait non seulement la personne ayant secouru un Juif, mais également sa famille ou ses voisins. Il faut bien comprendre que ce sont des gens ordinaires, souvent anonymes qui prirent le risque de venir en aide aux Juifs sur seule injonction de leur conscience ! Il est important de rappeler que les Polonais furent les plus nombreux (plus de 6 000) à recevoir la médaille des Justes parmi les Nations du Monde. Les estimations contemporaines indiquent que les Juifs polonais qui furent victimes de l'Holocauste furent au nombre d'environ 2,9-3 millions, tandis que le nombre de rescapés va de 30 000 à 35 000.

---

Il est important de rappeler que les Polonais furent les plus nombreux (plus de 6 000) à recevoir la médaille des Justes parmi les Nations du Monde. Les estimations contemporaines indiquent que les Juifs polonais qui furent victimes de l'Holocauste furent au nombre d'environ 2,9-3 millions, tandis que le nombre de rescapés va de 30 000 à 35 000.

---

L'extermination totale de la population juive en Pologne durant l'occupation ne mit pas fin aux préjugés à l'égard des Juifs répandus avant la guerre dans certains milieux de la société polonaise. L'occupant essayait habilement d'alimenter ces attitudes hostiles en se servant d'une propagande anti-juive à grande échelle mais également d'un système de gratifications pour la capture des Juifs fugitifs ou cachés. Une partie des Polonais exigeait de l'argent en échange d'une cachette (en polonais, on appelle vulgairement « szmalcownicy » les personnes qui réclamaient aux Juifs, ou aux Polonais qui les aidaient, une contrepartie de leur silence) ou les livraient à la Gestapo. On note également des cas de meurtres de Juifs cachés ou en fuite (guidés le plus souvent par la peur de voir les autorités allemandes les découvrir) ou de voisins malveillants. Quelques fois, seul le désir d'enrichissement est à incriminer. Les autorités de l'Etat polonais clandestin considéraient tous les cas de genre comme des actes de collaboration (trahison) et, comme tels, les punissaient sévèrement.

A l'échelle mondiale, la création de structures civiles secrètes très développées en plus des structures de l'armée clandestine fut un évènement exceptionnel. Dans Varsovie occupée, leur plus

haut représentant, qui reconnaissait le gouvernement qui se trouvait en exil à Londres durant la guerre, était le Délégué du Gouvernement au Pays (Delegat Rządu na Kraj). Fonctionnaient une administration clandestine (avec de nombreux départements responsables de différents domaines de la vie publique, à l'image de ce qui existait en temps de paix) et un système de justice. Des périodiques et des livres clandestins étaient publiés et un système d'enseignement clandestin était organisé. Les structures militaires et civiles dans le pays occupé formaient ensemble l'Etat polonais clandestin (Polski Państwo Podziemne). Jamais les Allemands ne parvinrent à le détruire.

L'occupant tenta de développer une politique de germanisation sur les territoires polonais incorporés au Reich en créant notamment la Deutsche Volksliste (Liste nationale allemande, Niemiecka Lista Narodowościowa). Cette liste classait les habitants de cette zone en quatre groupes. Les deux premiers groupes étaient réservés aux Allemands ethniques qui se déclaraient d'origine allemande et œuvraient au profit de l'Allemagne. Les Polonais pouvaient être admis dans les deux autres groupes si les autorités allemandes considéraient qu'ils pouvaient être germanisés. La forte pression exercée par l'occupant allemand (surtout en Haute-Silésie et en Poméranie), associée à un large éventail de moyens de répression en cas de refus, poussa un nombre relativement important de Polonais à adopter la Deutsche Volksliste, ce qui impliquait presque toujours l'enrôlement dans la Wehrmacht ou le service obligatoire dans d'autres formations militaires allemandes.

*Jan Daniluk*



Arthur Greiser - régent du Reichsgau du Pays de la Warta. (BArch)



Hans Frank - gouverneur général des territoires polonais occupés (non rattachés au Reich). (AIPN)



Fritz Bracht - Gauleiter de Haute-Silésie. (AIPN)



Défilé de détachements de la Wehrmacht dans les rues de Varsovie [1er octobre 1939]. (AIPN)



Les Allemands détruisent la statue d'Adam Mickiewicz, l'un de plus éminents poètes polonais [Cracovie, 17 août 1940]. (AIPN)



Expulsion de la population polonaise [Łódź, 1940]. (AIPN)



Soldats allemands et soviétiques lors d'un défilé symbolisant la fraternité d'armes germano-soviétique [Brest-Litovsk, 22 septembre 1939]. (AIPN)



Varsovie après les bombardements allemands - environs de la place Grzybowski avec les tours caractéristiques de l'église de Tous-les-Saints [septembre 1939]. (AIPN)



Albert Forster - responsable du Reichsgau de Dantzig-Prusse occidentale. (AIPN)



Parade de détachements SS et de la police à l'occasion du premier anniversaire de la création du Gouvernement général [Cracovie, 25 octobre 1940]. (BArch)



Soldats allemands enlevant l'emblème de la Pologne de l'un des bâtiments administratifs de Gdynia [septembre 1939]. (BArch)



Erich Koch - gauleiter de Prusse-orientale. (BAarch)

---

## Galerie

---